

# Qualité Sanitaire et Énergétique des rénovations

## Guide à destination des occupants

Bâtiments de bureaux



Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) mène un projet pour évaluer l'impact de la rénovation énergétique des bâtiments sur les aspects Santé, Confort et Énergie auquel vous avez accepté de participer et nous vous en remercions.

Ce guide présente les dispositifs de mesures installés dans vos bureaux et résume les consignes à respecter lors des expérimentations. Un rapport personnalisé présentant vos résultats de mesures vous sera adressé à la fin de l'étude (courant 2025).

# Consignes générales

Dans le cadre de votre participation à cette expérimentation et au cours de chaque enquête (avant et après les travaux de rénovation), il est demandé de :

- Ne pas changer ses habitudes pendant les périodes de mesure
- Ne pas toucher, déplacer, débrancher, ni couvrir les portoirs et les appareils installés
- Ne pas placer de sources de chaleur ou de froid (ordinateur, café, etc.) à proximité des portoirs et des appareils et d'éviter toutes projections de liquides
- Compléter la partie « Occupation » du questionnaire « Occupants des bureaux » jour après jour, **à partir du lundi**
- Renseigner les parties « Accompagnement de la mesure » et « Perception » du questionnaire « Occupants des bureaux » la veille de la fin de la semaine de mesure puis remettre le questionnaire à l'enquêteur **le vendredi**
- Solliciter l'enquêteur en cas de besoin

## Qualité de l'air intérieur et confort



### Mesures réalisées dans votre BUREAU :

- Dioxyde de carbone, traceur de l'occupation humaine et du renouvellement de l'air intérieur
- Concentrations en polluants chimiques (dioxyde d'azote, aldéhydes et composés organiques volatils) liés notamment aux matériaux et aux activités humaines (ménage, bricolage, etc.)
- Concentrations en particules liées à l'environnement extérieur et aux activités humaines
- Température et humidité relative reflétant les conditions du confort thermique



### Mesures réalisées à l'EXTERIEUR :

- Concentrations en dioxyde d'azote et en composés organiques volatils
- Température



### Mesure de l'activité volumique du radon (le cas échéant) :

- Deux mois après la venue des techniciens, retourner le(s) détecteur(s) radon au laboratoire d'analyse à l'aide de l'enveloppe prépayée

## Energie

### Données de consommations des parties communes et privatives (concernent le gestionnaire et les multi occupants) :

- Transmettre les factures d'énergie à l'enquêteur sur une durée de 3 à 5 ans
- Autoriser l'accès aux données télérelevées le cas échéant (formulaire ENEGIS à signer)



Un problème ? Une question ? Contactez-nous !  
QSE-Renovation@cstb.fr

### GARANTIE ET CONFIDENTIALITÉ

Aucune démarche commerciale n'est liée directement ou indirectement à cette étude ; l'objectif est exclusivement scientifique.

Les résultats des mesures et des questionnaires feront l'objet de la plus stricte confidentialité et seront traités de façon anonyme. Leur publication ne mentionnera aucun résultat individuel.

L'ensemble des clauses relatives aux garanties et à la confidentialité des données personnelles recueillies et traitées dans le projet QUARTET sont décrites dans le formulaire de consentement signé lors du recrutement de votre bâtiment et dans le questionnaire « Enseignants » distribué lors de la semaine de mesure.